

Burundi : "nouvelle procédure de financement des projets communaux"

@rib News, 24/09/2019 Source Xinhua Le Burundi adopte une nouvelle procédure de développement axée sur "l'accès direct des fonds au peuple" Le Burundi a récemment adopté une nouvelle procédure de développement axée sur "l'accès direct des fonds au peuple", a annoncé mardi à Bujumbura Pascal Barandagiye, ministre burundais de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local.

M. Barandagiye s'exprimait lors d'un point de presse en marge d'une réunion tenue à l'intention des administrateurs des communes et des gouverneurs de province, pour leur expliquer la "nouvelle procédure de financement des projets communaux" par le gouvernement burundais du président Nkurunziza. Cette nouvelle procédure, matérialisée par une récente ordonnance ministérielle signée conjointement le 18 septembre 2019 par le ministre burundais de l'Intérieur Pascal Barandagiye et le ministre des Finances Domitien Ndiwokubwayo, porte sur les modalités pratiques de répartition, de transfert, d'utilisation et de remboursement des fonds alloués aux projets de développement des collines. M. Barandagiye a saisi l'occasion pour recommander au Fonds National d'Investissement Communal(FONIC) de faire un bon suivi des projets qui seront initiés dans ce cadre.